

Un bâti diffus organisé autour de la RD 94, des places en accolade de la traversée du village (place de l'église, place du Mopas, parvis de l'école) et des espaces de nature en retrait, au bord de l'Eygues © Chloé Froger



FICHE MISSION



AUBRES (420 HAB.) : DES LIEUX DE RENCONTRE ET DE SOCIABILITÉ POUR REDYNAMISER ET VALORISER LE CENTRE-VILLAGE

Les élus d'Aubres, accompagnés du CAUE, ont rassemblé habitants et partenaires pour élaborer des pistes d'actions et des scénarios d'aménagement sur les espaces publics du centre-village. Les objectifs, à plus ou moins long terme, sont les suivants : apaiser la traversée, améliorer les cheminements doux, apporter de la qualité et du confort aux places et espaces végétalisés pour en faire des lieux de rencontre conviviaux et diversifiés, gérer le stationnement touristique en bord de l'Eygues.

Contexte

- Une traversée de village non sécurisée
- Pas de véritable cœur de village ni de lieu où se retrouver
- Des espaces publics délaissés et dispersés mais présentant chacun du potentiel pour accueillir la diversité d'usages recherchés par les habitants



▲ La traversée arborée du village entre la place du Mopas et la mairie

Objectifs

Mener une réflexion sur différents secteurs et espaces publics du centre-village, associer les habitants pour faire émerger les besoins et redéfinir les priorités dans une vision large de redynamisation et de convivialité du centre-village



▲ La place du Mopas : un lieu dans le centre-village ayant perdu sa convivialité depuis la fermeture du bar, aujourd'hui essentiellement dédié au stationnement

✓ **MISSION DU CAUE MENÉE AVEC :**

l'appui de la vacataire, Chloé Froger (paysagiste-urbaniste) et en partenariat avec le Département de la Drôme (Direction des Déplacements, Zone Sud) et la Communauté de communes Baronnie en Drôme Provençale (Pôle Aménagement)

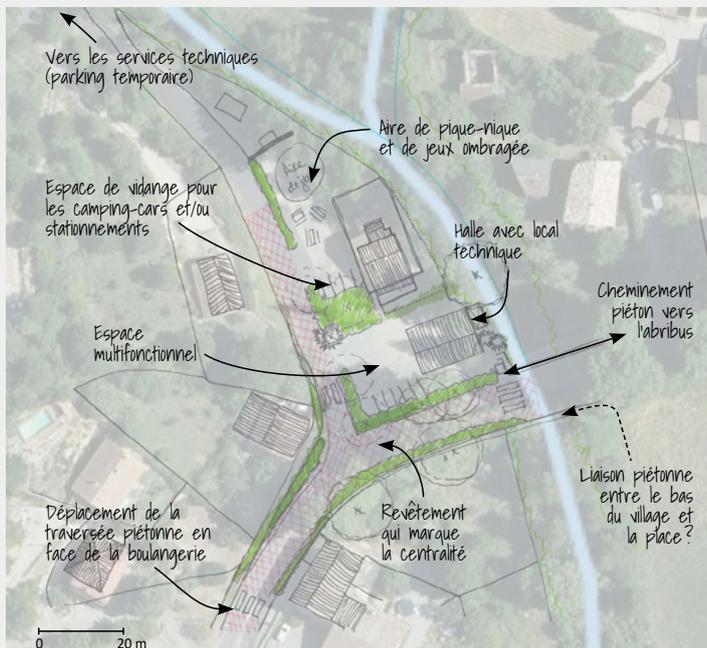
Mission

ACCOMPAGNEMENT À LA MAÎTRISE D'OUVRAGE DU CAUE

- Etat des lieux du contexte territorial et supra-communal en lien avec les partenaires
- Pré-diagnostic des espaces publics identifiés et de la traversée du village (RD94) : analyse des usages, identification des atouts, des contraintes et des dysfonctionnements, synthèse des enjeux urbains et paysagers. Ce pré-diagnostic a été réalisé sur la base d'analyse cartographique et de visite de terrain mais aussi grâce à une balade participative avec les habitants.
- Elaboration de scénarios de principes sur les différents secteurs et présentation de références d'aménagements d'espaces publics villageois lors d'une réunion de restitution avec élus et habitants.



▲ Balade participative organisée par le CAUE avec les élus et les habitants : arrêt et discussions sur l'espace de nature au bord de l'Eygues et restitution en salle



▲ Scénario de principes pour la place du Mopas : vers un nouveau lieu de rencontre aménagé pour accueillir différents usages

FICHE MISSION



SALETES (137 HAB.) :
AMÉNAGER DES ESPACES DE VIE
VILLAGEOIS POUR ANIMER ET RÉVÉLER
LE PETIT BOURG DISCRET

Avec l'appui du CAUE, les élus de Salettes conduisent pas à pas un projet de requalification de la traverse départementale et de la petite esplanade devant la mairie et l'église. A l'avenir, les habitants profiteront d'une traversée de bourg apaisée et de nouveaux lieux de rencontre agréables et qualitatifs.

20
23 |

**RAPPORT
D'ACTIVITÉ**

- L A
D R O
M E -

c|a.u.e

SALETTES (137 HAB.) : AMÉNAGER DES ESPACES DE VIE VILLAGEOIS POUR ANIMER ET RÉVÉLER LE PETIT BOURG DISCRET

Contexte



▲ Un nouveau restaurant saisonnier s'est installé dans le bourg au chevet de l'église. Il connaît un grand succès et a permis de redonner de l'animation à la place. Les élus ont souhaité profiter de cette dynamique pour engager leur projet.

▲ Le bourg de Salettes se compose en tout et pour tout de quelques maisons groupées autour de l'église et de la mairie en bordure de la RD179 et de la place Milon Brachet. Cette place est une petite esplanade arborée, ouverte à de belles vues sur la plaine cultivée et sur la montagne de Poët-Laval. Le village se remarque peu dans son paysage agraire parsemé de gros corps de fermes.

Objectifs

- Valoriser le centre-bourg pour en faire un vrai lieu de vie agréable et fonctionnel
- Tempérer la circulation sur la RD179 et autour de la place Milon Brachet
- Proposer des espaces accueillant des usages variés : se stationner, prendre le bus, déposer ses déchets, se rencontrer, jouer, festoyer

Mission

ACCOMPAGNEMENT À LA MAÎTRISE D'OUVRAGE DU CAUE

- Analyse des points forts et points faibles des lieux, réflexions sur les enjeux, les besoins et des pistes de projet
- Proposition de premiers scénarios d'organisation et échange sur des références d'aménagements existants pour approcher les souhaits en termes d'ambiances, de typologie de traitement des espaces
- Précision des objectifs et définition des éléments de pré-programme à travers l'animation de temps de concertation et de sensibilisation auprès des élus et avec les habitants
- Elaboration du cahier des charges de la consultation
- Accompagnement dans la procédure de choix de l'équipe de maîtrise d'œuvre à qui confier la conception du projet, dans le respect de la réglementation des marchés publics
- Suivi du déroulement du travail de conception de l'équipe de professionnels jusqu'à l'avant-projet



◀ Des ateliers de concertation appréciés par les habitants venus nombreux ont permis de se rencontrer et d'échanger autour de ce projet fédérateur.

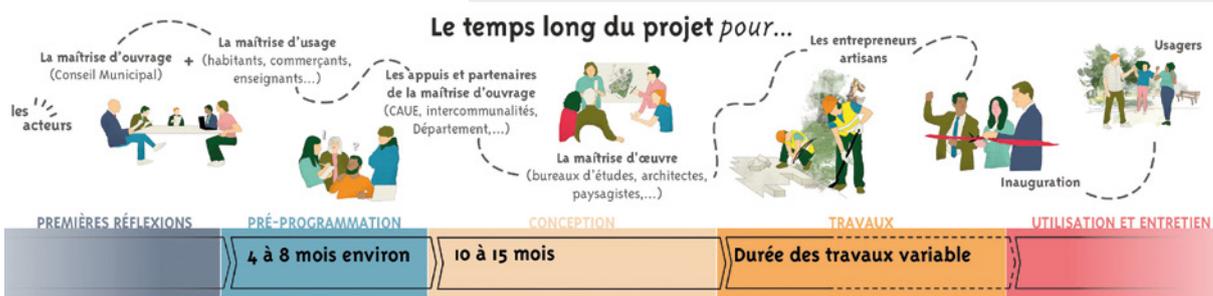
✓ MISSION DU CAUE MENÉE AVEC :

l'appui de la vacataire, Emilie Ottomani (paysagiste) et en partenariat avec le Département de la Drôme (Direction des Déplacements, Zone Sud)

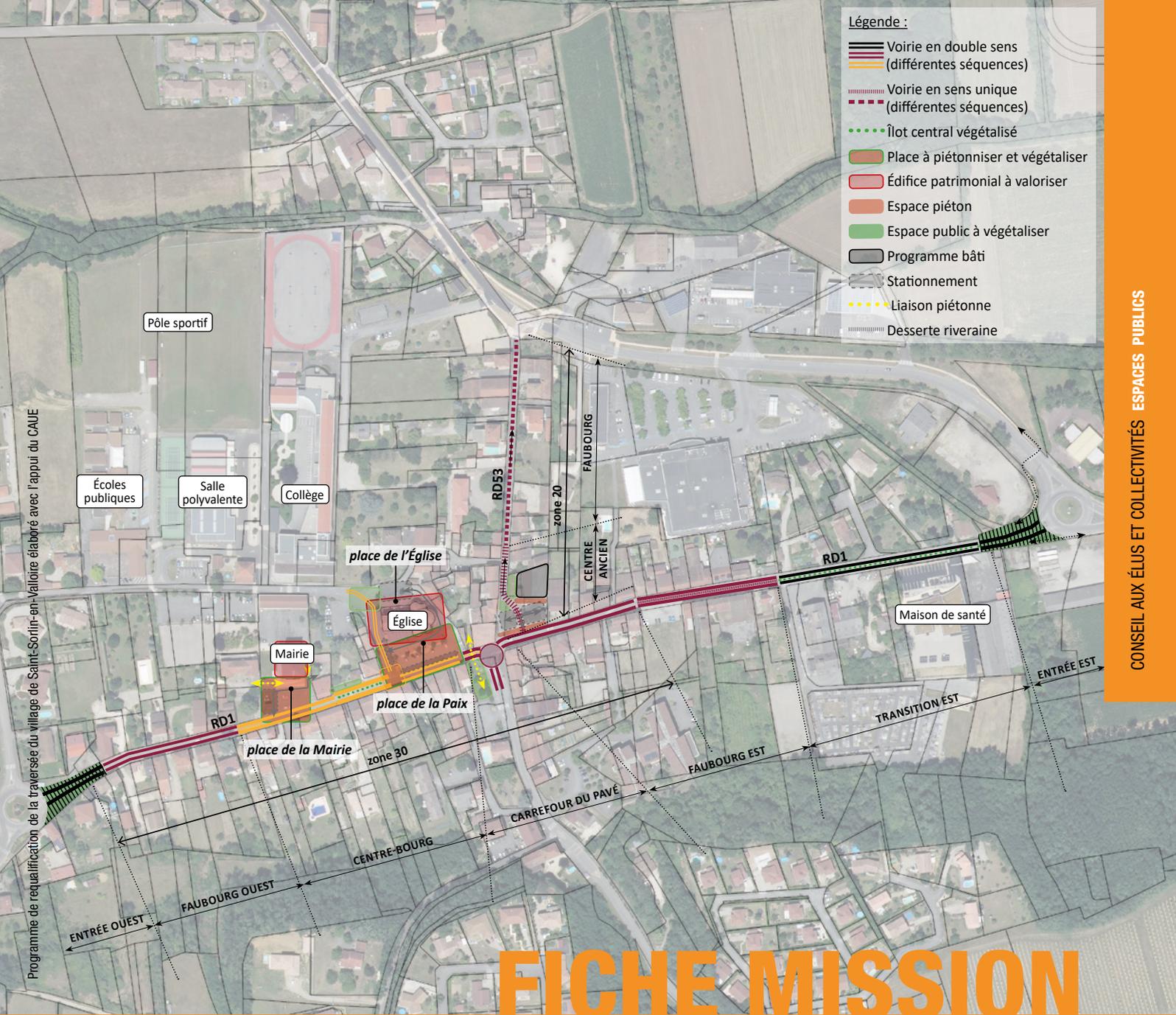
✓ ÉQUIPE DE MAÎTRISE D'ŒUVRE

RETENUE À L'ISSUE DE LA CONSULTATION :

Atelier Tombolo (paysagiste mandataire), Crest (26) ; Naldéo (VRD), Montélimar (26)



◀ Le CAUE a réalisé une frise pour sensibiliser au temps long d'un projet d'aménagement d'espace public. Celle-ci présente les diverses étapes d'un projet, ainsi que les différents acteurs et partenaires à associer tout au long de la démarche.



FICHE MISSION



SAINT-SORLIN-EN-VALLOIRE (2 233 HAB.) : POUR UNE TRAVERSÉE DE VILLAGE APAISÉE ET VALORISÉE

Le village de Saint-Sorlin-en-Valloire s'est historiquement implanté au croisement de deux routes : la route d'Anneyron à Moras-en-Valloire et celle de Saint-Donat à Épinouze. À partir du XIX^e siècle, le développement urbain s'est opéré le long de ces deux axes avec une typologie de village-rue. Aujourd'hui, l'important trafic de transit des poids-lourds et autres véhicules impacte la qualité de vie des habitants, riverains et autres usagers de l'espace public. En 2022, les élus s'engagent dans le projet de requalifier les deux routes départementales et de revaloriser les places de la Paix et de la Mairie. Le projet est amorcé avec l'appui du CAUE : réflexions préalables et pré-programmation, appui à la consultation et au choix d'une équipe de maîtrise d'œuvre, suivi des premières étapes de conception.

SAINT-SORLIN-EN-VALLOIRE (2 233 HAB.) :

POUR UNE TRAVERSÉE DE VILLAGE

APAISÉE ET VALORISÉE

CONSEIL AUX ÉLUS ET COLLECTIVITÉS

Contexte



▲ Le village est traversé d'est en ouest par la RD1 (Anneyron - Moras-en-Valloire). La route départementale supporte un trafic supérieur à 5 000 véhicules/jour (dont 6 à 7 % de poids-lourds). Elle présente un caractère très peu sécurisé. Son aménagement n'est satisfaisant pour aucun mode de déplacements.



▲ Les principaux espaces publics bordent la RD1 : la place de la Mairie en haut et le square du monument aux morts ; la place de la Paix en bas, avec la très belle église du village et quelques commerces et services.

Objectifs

Procéder à la requalification de la RD1 et de la portion nord de la RD53 en traversée de village et à la rénovation des espaces publics attenants (place de la Paix, de la Mairie...) pour apaiser les circulations et assurer une meilleure cohabitation avec les piétons-cycles, valoriser le paysage urbain et améliorer le cadre de vie quotidien des habitants

Moyens

Confier une mission d'étude à une équipe de professionnels pour programmer le projet d'aménagement et arrêter un scénario de requalification puis passer en phase de maîtrise d'œuvre pour concrétiser le projet

MISSION DU CAUE MENÉE EN PARTENARIAT AVEC :

- Département de la Drôme (Direction des Déplacements, Zone Nord)
- Communauté de communes Porte de DrômArdèche (services Habitat-Urbanisme et Commande publique)

✓ **ÉQUIPE DE MAÎTRISE D'ŒUVRE RETENUE À L'ISSUE DE LA CONSULTATION :** ARTER (mandataire), Chambéry (73) ; Cabinet d'études Marc Merlin, Valence (26)

Mission

ACCOMPAGNEMENT À LA MAÎTRISE D'OUVRAGE DU CAUE

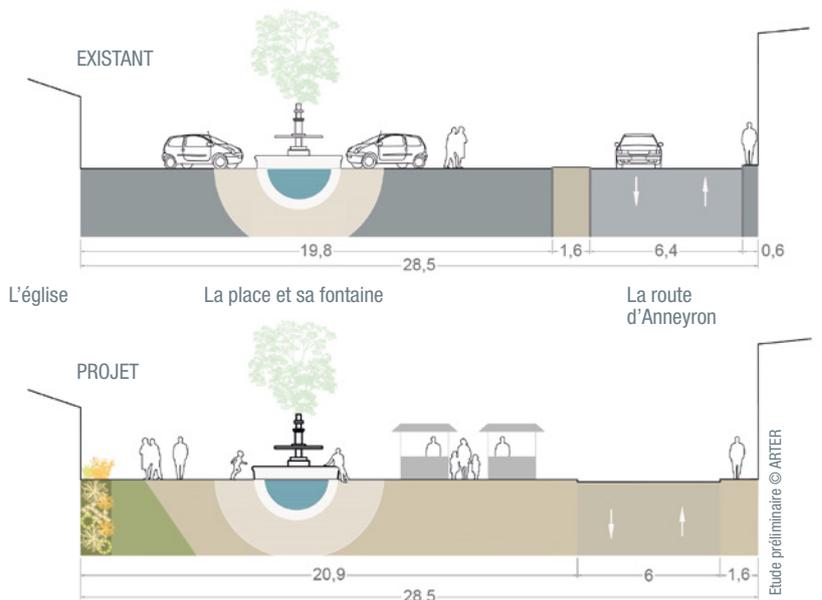
1. RÉFLEXIONS PRÉALABLES ET ÉLABORATION DU CAHIER DES CHARGES avec les élus et partenaires de la collectivité :

- analyse des voiries en traversée de village et des espaces publics attenants : insertion dans le tissu villageois, état des lieux des usages et des fonctionnements, prise en compte des qualités urbaines, paysagères et patrimoniales, identification des besoins et contraintes...

- définition des enjeux et objectifs de l'aménagement (éléments de programme)
- appui à l'évaluation de l'enveloppe prévisionnelle de travaux
- définition du contenu de la mission à confier (périmètre d'intervention, éléments de mission, type de marché...)

2. ACCOMPAGNEMENT DANS LA PROCÉDURE DE CHOIX DE L'ÉQUIPE DE PROFESSIONNELS à qui confier les missions d'étude préliminaire et de maîtrise d'œuvre, dans le respect de la réglementation des marchés publics

3. SUIVI DU DÉROULEMENT DE LA MISSION menée par l'équipe de professionnels choisie en phase d'étude préliminaire : expertise technique et qualitative au contexte et aux objectifs énoncés dans le cahier des charges



◀ Place de la Paix, entre l'église et la RD1 : d'un espace public dévolu au stationnement à une place de village à dominante piétonne et aux usages diversifiés

FICHE MISSION



SAINT-MARCEL-LÈS-SAUZET (1 226 HAB.) : PLANIFIER LES INTERVENTIONS SUR L'ESPACE PUBLIC AVANT DE FAIRE

Quand les élus de Saint-Marcel-lès-Sauzet sollicitent le CAUE en 2021, les projets ne manquent pas dans cette commune périurbaine aux portes de Montélimar. Pour ce qui concerne l'espace public, trois secteurs sont repérés, avec des enjeux différents : la traverse de village par la route des Andrans et la place de la Mairie à requalifier ; l'ancien chemin rural de la Coucourde devenu la voie principale de desserte des extensions pavillonnaires à sécuriser pour les piétons et cyclistes ; le terrain de la Féria proche du Roubion aux usages festifs et de loisirs à conforter. Comment faire des choix, notamment budgétaires, et planifier les interventions ? Le CAUE propose de procéder par étapes. D'abord, définir ensemble les "périmètres" de projets puis les faire étudier et chiffrer avant de prioriser et de se lancer dans la mise en œuvre d'un 1^{er} projet.

20
23
**RAPPORT
D'ACTIVITÉ**

 - L A
D R O
M E -

c|a.u.e

Contexte et objectifs

Trois secteurs de projet aux contextes et problématiques très différents :



- ▶ La route des Andrans en traversée de village : des enjeux spécifiques selon les contextes (entrées de village, quartiers pavillonnaires, faubourgs et centre ancien patrimonial) et un objectif global de mise en sécurité des piétons et des cyclistes
- ▶ La route de la Coucourde : des déplacements doux à sécuriser sur cet ancien chemin rural inadapté au trafic routier généré par les quartiers pavillonnaires qui le jalonnent



Le terrain de la Féria : un espace naturel et de loisirs aux abords du Roubion à valoriser, des usages multiples à conforter et à mieux faire cohabiter



Moyens

Planifier avant d'intervenir : prendre le temps de la réflexion préalable, confier une mission d'étude globale à une équipe de professionnels pour esquisser les projets d'aménagement et faire des choix éclairés avant de concrétiser le(s) projet(s) retenu(s) à court, moyen ou long terme

✓ **ÉQUIPE DE MAÎTRISE D'ŒUVRE RETENUE À L'ISSUE DE LA CONSULTATION :**
Atelier L. Paysage et Urbanisme (mandataire),
Vinezac (07) ; Aurving, Chabeuil (26)

Mission ACCOMPAGNEMENT À LA MAÎTRISE D'OUVRAGE DU CAUE

1. ÉTAT DES LIEUX :

- visites de terrain et analyse des voiries et espaces publics concernés : insertion dans le contexte communal ou le tissu villageois, usages et fonctionnements, morphologie des lieux, caractéristiques urbaines, paysagères ou patrimoniales... et identification des besoins, atouts et contraintes

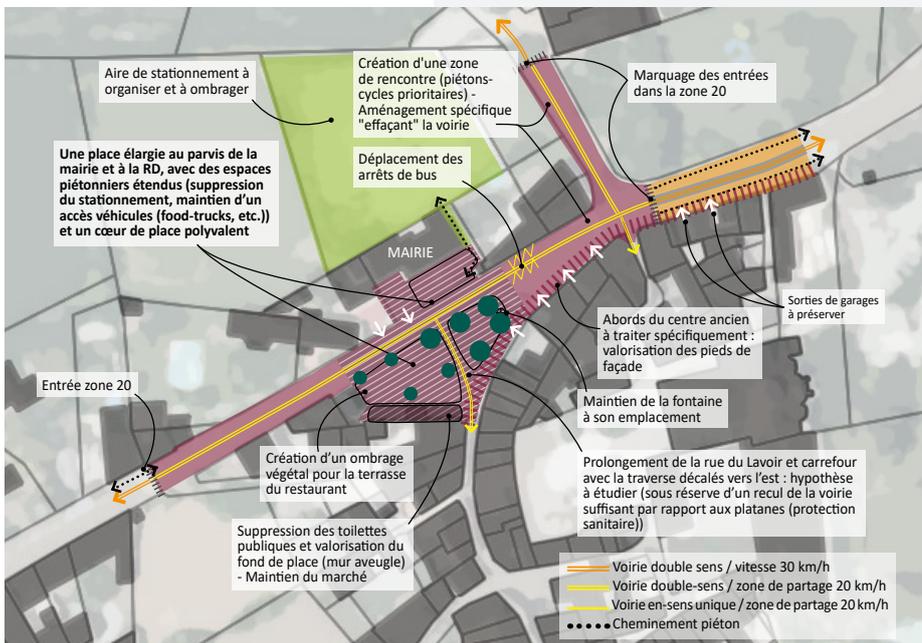
- synthèse et définition des objectifs et enjeux sur chacun des secteurs concernés en dialogue avec les élus

2. PRÉ-PROGRAMMATION :

- proposition de scénarios d'aménagement et définition des éléments de programme sur chacun des secteurs : principes d'aménagement, attendus en termes qualitatifs...
- bilan de la réflexion et aide à la décision (suites à donner, choix de priorités...). Pour fonder leurs choix et priorités d'intervention sur des esquisses chiffrées, le CAUE recommande aux élus de faire réaliser une étude préliminaire avant de passer à des phases opérationnelles de conception et de chantier.

3. ÉLABORATION DU CAHIER DES CHARGES ET ACCOMPAGNEMENT DANS LA PROCÉDURE DE CHOIX DE L'ÉQUIPE DE PROFESSIONNELS à qui confier les missions d'étude préliminaire et de maîtrise d'œuvre, dans le respect de la réglementation des marchés publics

4. SUIVI DU DÉROULEMENT DE LA MISSION menée par l'équipe de professionnels choisie en phase d'étude préliminaire : expertise technique dans un souci de réponse cohérente et qualitative au contexte et aux objectifs énoncés dans le cahier des charges



▲ Schématisation du programme d'aménagement de la place de la Mairie et de la route des Andrans par le CAUE